

Communiqué de presse

De la ferme à l'assiette, la Région Île-de-France réaffirme son engagement et son soutien sans faille aux agriculteurs franciliens et français

Depuis 10 ans, la Région Île-de-France défend et encourage la production et la consommation de produits franciliens, afin de proposer une alimentation durable, saine et locale. Quels que soient les accords commerciaux en discussion, cet engagement reste indéfectible. Il se lit d'ailleurs à travers des chiffres sans appel :

- **99,1% des viandes et volailles servies dans les 470 lycées d'Île-de-France et au siège de la Région sont d'origine française européenne ou** (avec plus de **90% des viandes et volailles d'origine francilienne ou française**); 0,9% sont en provenance du reste du monde.
- 100% des cantines des lycées seront approvisionnées en circuits courts, en priorité par des produits locaux, avec un objectif de 50% de produits bios.

La Région fournit dorénavant l'ensemble des outils nécessaires pour permettre aux lycées de mettre en œuvre les objectifs régionaux d'approvisionnement durable : équipements de restauration, marchés régionaux, et le service numérique *Du local sur mon plateau*, système d'information intégré de gestion de la restauration scolaire (pour en savoir plus : [Du local sur mon plateau | Région Île-de-France](#)).

C'est dans le même état d'esprit que la Région œuvre activement pour développer de nouveaux partenariats avec la grande et moyenne distribution et avec la restauration collective afin d'assurer une distribution encore plus large des produits agricoles locaux. Ces partenariats contribuent à augmenter la visibilité des produits et à renforcer leur présence sur les marchés régionaux et nationaux, favorisant ainsi la création de valeur ajoutée et la consolidation de l'agriculture comme moteur de développement économique pour notre territoire.

Enfin, cet engagement se traduit en amont de la chaîne, à travers les nombreuses actions de la Région pour le développement et le maintien de l'agriculture francilienne : les aides aux investissements agricoles allant jusqu'à 400 000 euros pour les éleveurs, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs allant de 22 000 à 84 000 euros, le soutien à la filière biologique grâce au dispositif BIO+.

Cette politique ambitieuse incarne le soutien indéfectible de la Région Île-de-France aux agriculteurs Franciliens, une question de solidarité mais aussi de souveraineté et de cohérence pour une alimentation locale et durable partout sur le territoire.